


Compte-rendu CAPD du 6 avril 2021

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 01 à retrouver [ICI](#)

De plus, une déclaration intersyndicale : *Les organisations syndicales SNUDI-FO 01 , SNUIPP FSU 01, SE UNSA 01 demandent l'abandon du profilage des postes et le retour à un mouvement basé sur le barème.*

1) Recours avis final DASEN suite aux RDV de carrière de 2019 - 2020

 **Contexte:** Depuis janvier 2021, l'étude des promotions ne fait plus partie des compétences des CAPD du fait de la loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 qui dépossède les délégués du personnel de leur rôle de contrôle. Nous ne pouvons donc plus garantir l'équité de traitement et la transparence dans la gestion de l'avancement des Professeurs des Ecoles !

Pour tout comprendre du système de promotion en place depuis 2017

(dans le cadre du PPCR et des RDV de carrière) : <http://e-promotions.snuipp.fr/01>

- **Le rôle et les revendications du SNUipp-FSU 01** [à retrouver ici](#)

- **Pour le 6ème échelon (avancement accéléré au 7ème échelon suite au 1er RDV de carrière) :**
 - aucune demande de révision
- **Pour le 8ème échelon (avancement accéléré au 9ème échelon suite au 2ème RDV de carrière) :**
 - 8 demandes de révision et 2 saisies de la CAPD
 - 7 avis "satisfaisant" – 5 ont obtenu après recours gracieux "très satisfaisant" – 2 ont été maintenus et 1 formule un recours
 - 1 avis "très satisfaisant" – L'avis a été maintenu après recours gracieux. L'enseignant formule un recours
- **Pour le 9ème échelon (avancement accéléré à la HC suite au 3ème RDV de carrière) :**
 - 7 demandes de révision et 2 saisies de la CAPD
 - 3 avis "satisfaisant" – 2 ont obtenu après recours gracieux "très satisfaisant" – 1 a été maintenu et formule un recours
 - 4 avis "très satisfaisant" – 2 ont obtenu "excellent" après recours gracieux – 2 ont été maintenus et 1 formule un recours.

4 recours examinés par la CAPD (contactez-nous pour toutes questions ou demandes d'informations)

En février 2020, l'IA s'était engagée à nous fournir des observables déterminant le classement des différents items évalués. Nous sommes naturellement revenus à la charge. 14 mois plus tard, ce point mis à l'ordre du

jour des réunions d'IEN n'a jamais été abordé, "faute de temps" ! C'est pourtant la clé de voûte de tout système d'évaluation !



Malgré les multiples interventions de vos délégués du personnel, l'IA a accepté de n'accéder qu'à une seule révision à la hausse. Nous avons demandé à l'IA la possibilité que les personnes se voyant refuser un recours puissent être reçues pour expliciter la décision car les explications fournies sont parfois obscures. Demande acceptée par l'IA.

- **Au total : sur les 15 recours gracieux formulés (jusqu'à ce jour, voir ci-dessous) :**
 - 9 ont vu leur avis DASEN initial réhaussé dont la plupart avait pris contact avec le SNUipp-FSU 01. Ceci permet une prise de recul et un accompagnement dans la construction de ce recours.
 - 6 avis initial DASEN maintenu, dont 4 ont saisi la CAPD (et un avis réhaussé, soit 10 au total

Suite à un dysfonctionnement, 6 collègues ont reçu leur avis final très tardivement (31 mars), ils bénéficient des délais normaux pour formuler un recours.

C'est à cette occasion que nous apprenons qu'une CAPD "promotions" est finalement prévue fin mai début juin, ce que nous appelions de nos vœux !

Si besoin, les éventuelles saisies de CAPD (si recours gracieux infructueux parmi ces 6 collègues) seront traitées lors de la prochain CAPD "promo".

Toutefois, cette CAPD ne traitera que les promotions du 1er septembre au 31 décembre 2020, soit avant la mise en place de la Loi de Transformation de la Fonction Publique (effective au 1er janvier 2021 pour la gestion des promotions).



Contactez-nous si vous êtes dans cette situation pour que l'on défende au mieux votre situation et si vous êtes promouvables, pensez à remplir une fiche de contrôle en prévision de la prochaine CAPD : <http://e-promotions.snuipp.fr/01/controle>

2) Questions diverses

a) SNUipp-FSU 01

1. Promotions

- Quelle communication des Lignes Directrices de Gestion (règles administratives) académiques "carrière" est prévue : y aura t-il une circulaire départementale ?

Une circulaire détaillant les éléments spécifiques au département va paraître très prochainement pour expliciter la gestion des promotions (hors contrôle des élus du personnel désormais).

- Quand auront lieu les campagnes 2021 d'accès à la HC et à la classe exceptionnelle ?

La circulaire est aussi en cours de finalisation et paraîtra avant le 15/04. Pour la HC, la circulaire est à paraître d'ici mi avril.

Pour la Classe Ex, l'IA est en attente des instructions ministérielles. Blanquer sait-il qu'on est en avril ?



Le retard est désormais officiel par rapport à l'année dernière. Cela peut avoir des répercussions sur les départs en retraite.

2. Mobilité

- Permutations et Ineat Exeat 2021

- Comment seront gérés les recours entre vos services et les organisations syndicales mandatées ?

Les personnes mandatent une organisation syndicale. Les collègues seront reçus en mai (possibilité de recours jusqu'au 1er mai).



Contactez-nous rapidement pour que l'on puisse vous accompagner lors de ces recours.

- Nous demandons la transparence dans la communication future des résultats aux ineats exeat (détail du barème, nombre d'exeat accordé, barème du dernier exeat accordé), pour les organisations syndicales représentatives comme pour les participants, car rien n'a été fait en ce sens l'an dernier.

L'IA ne veut plus communiquer de liste nominative, se cachant derrière le RGPD. Un classement des situations serait effectué sur la base du barème en vigueur depuis quelques années qui n'aurait pas vocation à changer en 2021. L'IA juge très difficile de communiquer des éléments de compréhension de la gestion des situations. A t-elle des choses à cacher ?

L'ensemble des ineats sera accepté comme les années précédentes.



Encore une très grande transparence à venir. Le SNUipp-FSU milite de manière quotidienne pour le retour de toutes les compétences CAPD, gage d'équité de traitement entre les personnels..

- Mouvement intradépartemental :

- Comment seront affectés les collègues obtenant leur Ineat (après le mouvement principal) ? Le secteur professionnel de leur conjoint sera-t-il pris en compte ?

Les ineats étant attribués après le mouvement, ils seront affectés en dernier. Cela sera fait au cas par cas suivant la date d'obtention de l'Ineat, en fonction des postes disponibles à cette date.



Une différence de traitement sera donc effective, ce que nous dénonçons également.

- TRS compléments de formateur (voir mail du 26 février sans réponse à ce jour) : comment seront attribuées les fractions des PEMF qui passent de 25 à 33 % ?

Cela se fera au cas par cas : "assemblage de fractions dans l'intérêt général", "garantir la continuité pédagogique dans la mesure du possible", des phrases toutes faites qui veulent dire ce que l'on veut bien entendre...



Cette réponse est de plus en plus entendue... ce qui nous fait craindre beaucoup concernant la transparence et l'équité de traitement. Nous contacter pour vous conseiller en fonction de votre situation.

3. **Autres questions diverses**

- Quand aura lieu le versement du forfait mobilité durable ? sur la paie d'avril 2021
- Combien de demandes ? 140 demandes toutes validées.



Le SNUipp-FSU a œuvré pendant une année pour que ce forfait mobilité soit mis en place. Nous ne pouvons que nous en réjouir, tout en constatant le faible nombre de demande

- Décret relatif à la suspension du jour de carence en cas de covid + :

- 2 collègues ont pu obtenir la régularisation de leur situation (problème de transmission de documents entre différents services) : les arrêtés initiaux ont été modifiés mais le prélèvement d'un jour de carence a été effectué sur la paie de mars. Un correctif sera t-il automatiquement effectué sur la paie d'avril ? **Oui sur la paie de mai 2021 si le correctif a été formulé avant le 24 mars.**
- Qu'en est-il de la prolongation de ce décret au-delà du **31 mars 2021** ? **aucune information pour le moment, alors que nous sommes le 6 avril. C'est proprement ahurissant.**
- Commission de réforme : nous demandons que les noms des élus du personnel siégeant en commission de réforme puissent être communiqués aux personnels dont la situation doit y être examinée.



Grâce à notre intervention, les noms des élus seront communiqués pour que les personnes sachent enfin qui contacter pour les épauler dans leurs démarches !

b) Autres questions diverses

Affectations : Y-a-t-il eu des réaffectations en cours d'année scolaire ? Si oui, sur quels postes ?

18 réaffectations en cours d'année - 3 raisons :

- 9 pour gérer des situations particulières
- 3 réintégrations de détachement
- 6 changement de quotités de service

• **Rupture conventionnelle** : Combien avez-vous reçu de demandes ? Combien en avez-vous accepté ? Quels ont été les critères d'acceptation ?

7 demandes accordées et 4 demandes en attente (dont 1 qui sera accordée à partir de la fin d'année scolaire - 1 reformulée - 2 nouvelles en attente d'instruction)

• **Détachement** : Pourrions-nous avoir le nombre des personnels demandant des détachements pour la prochaine année scolaire ? **81 personnes en détachement - 15 demandes pour l'année prochaine, démarches en cours - certainement le même nombre que l'an dernier**

. **CAPPEI** : 19 départs en formation pour la rentrée 2021 (pas de liste communiquée)

• **Les demandes d'ineat exeat** : Combien avez-vous reçu de demandes ? **Pour l'instant la campagne est en cours, une dizaine de demandes à ce jour.**

Rappel : 253 demandes de permutations, 50 acceptées pour 44 entrants

• **Disponibilité** : Quel est le nombre de disponibilités de droit demandées ? **108**

Combien avez-vous accordé de disponibilité sur autorisation ? / **13 dont 2 annulées, 6 accordées et 5 refus**

• **Temps partiel** : Avez-vous accepté l'ensemble des demandes ? **Le nombre de demandes en hausse, cela engendre une réflexion sur les demandes de temps partiel sur autorisation.**



Rien d'étonnant dans ce constat ! La faible possibilité de sortir de l'Ain explique la hausse des disponibilités de droit ! Pour le SNUipp-FSU des solutions doivent être trouvées et vite (recrutement d'enseignants), car des organisations familiales entières dépendent des décisions à venir.

• **Nombre de PES dans l'Ain** : 156, en baisse par rapport à l'année dernière. Rien d'étonnant car le nombre de PES est en baisse sur l'académie.



Pour nous, cela est très inquiétant car cela aura des répercussions sur le nombre de disponibilités accordées, de temps partiels, ...

- **Nombre de retraitables** : 63 départs à la retraite en septembre 2020 / 74 en septembre 2021. Hausse significative

- **Nombre de départ en stage MIN** : en attente de la circulaire nationale

